

Procès-verbal de la réunion du CPPT du 07/11//2017

Présidente : Mlle Linthoudt.

Représentants de l'employeur : Mme Louveau, Mr Dillie.

Représentants du personnel : Mme Feickens, Mme Caufriez.

Secrétaire : Mr Maindiaux, CP.

Invité : Mr Hodiamont.

1. Le PV de la réunion précédente est approuvé.

2. Concernant les désagréments nauséabonds dans les toilettes féminines du personnel du secondaire, des travaux ont été entrepris par les (mâles) heureux membres du personnel de maintenance qui ont constaté que des conduites ont été démolies lors des travaux d'aménagement des G et H. A l'époque, les entreprises chargées des travaux ont jeté les déblais dans les cheminées de circulation d'air, occasionnant des dégâts aux tuyaux en contrebas. C'est en voie de réfection, pour autant qu'il ne faille envisager des travaux de plus grande ampleur (sous le niveau de l'estrade de la cantine), ce que nul n'espère...

3. Sécurité routière aux abords de Birmingham. Plusieurs accidents ont déjà eu lieu, heureusement sans conséquence définitive jusqu'à présent. Des courriers ont été régulièrement envoyés à l'administration communale. Des actions de sensibilisation ont déjà été entreprises au sein de l'établissement et continueront à l'être (Affichage devant l'entrée, voir avec l'option Arts d'Expression). Le CPPT enverra un énième courrier au collège des Bourgmestre et Echevins, il sera soumis à l'examen lors de la prochaine réunion.

4. Il faut absolument prévoir des dates d'exercices d'évacuation à la prochaine réunion. Il importe donc de relire et redistribuer le vade-mecum rédigé à l'attention des (nouveaux ???!!!) membres du personnel, afin que ces exercices aient lieu de façon efficiente. A revoir pour la prochaine réunion. Cela devient impératif vu l'augmentation de la population scolaire. Il faudra aussi envisager une toute nouvelle organisation des chemins d'évacuation et lieux de rassemblement en fonction de la prochaine (septembre 2018 ?!) redistribution des locaux et passages des sections d'élèves.

5. A noter que Mme Caufriez sera absente au mois de janvier, or ne disposant pas de suppléants, la représentation du personnel devient extrêmement étriquée. Il n'y a plus de représentants des professeurs disponibles. C'est un souci car il n'y a pas d'arrangement possible d'un point de vue juridique pour y suppléer.